



## AVIS PUBLIC

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée greffière, que la Ville de Louiseville a vendu les terrains connus et désignés comme suit, à savoir :

- À Julie Richard Brousseau et David Boulanger le lot 5 458 419 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 27 975,67 \$ taxes en sus;
- À Liliane Magny et Jean-Pierre Proulx le lot 5 458 397 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 41 399,83 \$ taxes en sus;
- À Construction Éric Arvisais le lot 5 458 426 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 28 706,81 \$ plus taxes à être perçues par l'acheteur;
- À Marilou Richard et Charles Jacob-Buist le lot 5 619 699 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 29 385,46 \$ taxes en sus;

Cet avis est publié conformément à l'article 28, paragraphe 1.0.1, de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q. c. C-19).

**DONNÉ** à Louiseville, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de juin 2018.

Maude-Andrée Pelletier, greffière